



Rapport des vérificateurs des comptes pour l'année 2013

Conformément au mandat qui nous a été confié, les soussignés, représentants des municipalités de Signy-Avenex, Tannay et Trélex, ont procédé, en date du 9 mai 2014, à la vérification des comptes de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), pour l'exercice 2013, clôturant au 31 décembre 2013.

Le total du Bilan se monte à **CHF 182'828.20**, avec au passif un solde au fonds de réserve de **CHF 130'000.-** et à l'actif des liquidités pour **CHF 154'895.20**.

Le compte de fonctionnement, qui présente un excédent de recettes de **CHF 4'598.77**, nous a été expliqué de façon détaillée. Certains postes ont été vérifiés par sondage, pour lesquels les justificatifs ont été présentés.

En fonction des éléments sondés, nous pouvons certifier que les comptes présentés concordent avec les livres, documents et factures.

Le rapport de révision établi par la fiduciaire Sofiger SA à Gland, daté du 6 mai 2014, ci-annexé, conclut que les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

La comptabilité est tenue avec soin et précision. Nous remercions le trésorier M. Yves RABOUD, le secrétaire général, M. Michel DARBRE et la secrétaire administrative, Romaine DEBIEUX, pour le travail accompli.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

Fait à Mont-sur-Rolle, le 9 mai 2014

Les vérificateurs :

M. Bernard PENEL

Syndic
Signy-Avenex

M. Maurus WUST

Municipal
Tannay

M. Pierre HOFMANN

Municipal
Trélex